

manque, mais c'est un salaire insuffisant qui les empêche de se donner tout le plaisir qu'ils anticipent ou de se procurer des vêtements de luxe. Ils ne réfléchissent pas que si aux Etats-Unis l'ouvrier a un salaire plus élevé, il a aussi de bien plus grandes dépenses à faire et qu'il paye bien plus cher sa nourriture, ses vêtements, son loyer. Le cultivateur, l'homme des champs, au contraire, vit mieux, à moins de frais; il a moins de besoins, il tire parti de tout, et n'a pas les continuelles occasions de dépenses que présentent les centres manufacturiers.

Nous sommes loin de ces temps où le serviteur vieillissait chez son maître; aujourd'hui le maître d'une ferme ne peut compter sur son serviteur que du jour au lendemain; ce dernier serait engagé pour un mois ou à l'année, que le maître, comptant sur ses serviteurs, se voit un jour dans l'impossibilité de pour suivre ses travaux agricoles, par la désertion de ses employés, après à peine une journée d'avertissement. Un employeur a passé et ils n'ont pu résister à l'appât qui leur a été présenté; ils prennent le chemin des Etats-Unis. Si du moins, la plupart de ces jeunes gens, qui sont las du service, s'établissent sur des terres nouvelles, l'agriculture n'aurait pas à en souffrir. Malheureusement, aux yeux de la plupart de ces jeunes gens, faire de l'agriculture, c'est dégrader, c'est descendre au troisième ou quatrième degré de la société.

Encore une fois, ceux qui ont à cœur le bien de leur pays, et qui comprennent que l'avenir de l'agriculture est perdu si l'homme met la main à l'œuvre, doivent faire des efforts pour ramener les bras à l'agriculture. La colonisation est actuellement le point de mire pour atteindre ce but. Les journaux ont suggéré différents moyens pour la rendre acceptable par notre jeune population. Que ces plans soient soigneusement discutés pour en arriver à adopter le meilleur, le plus efficace. Nous voyons avec plaisir plusieurs même de nos sociétés littéraires soumettre cette question à la discussion de leurs membres; s'est un moyen d'arriver à un bon résultat. Nous empruntons au *Canada* quelques extraits d'une conférence sur la colonisation, donnée par M. de Labouglie, devant l'Institut de Buckingham, un conférencier ami dévoué de la colonisation. Les suggestions qu'il émet méritent l'attention de ceux qui ont mission de promouvoir cette grande cause; nous citons ici celle qui nous paraît la plus importante.

«... Le Gouvernement devrait avancer à chaque colon les vivres et les outils nécessaires jusqu'à ce que la colon ait défriché assez de terre pour subvenir à ses besoins. L'avance faite par le Gouvernement ne serait pas donnée en une seule fois. Un inspecteur serait établi pour un certain nombre de colons et il leur distribuerait les vivres que suivant le travail fait et calculé sur le pied de \$10 par arpent. Pour le remboursement le colon paierait au Gouvernement l'intérêt à raison de 5 pour cent, remboursable capital et intérêts en dix termes égaux dont le premier commencerait trois ans après la première récolte du colon. Comme garantie la terre serait hypothéquée au profit du Gouvernement, dans la valeur de la somme avancée, et le colon ne recevrait ses titres de propriété que le jour où l'avance serait totalement payée. Au cas où le colon se désolterait et s'en irait,

le travail resterait acquis au Gouvernement, et si un nouveau colon venait à s'y établir, il sera tenu de payer au Gouvernement les avances faites à son prédécesseur.

Je suppose que le Gouvernement avance au colon la somme de cent piastres, à intérêt composé, pendant trois ans, cette somme se trouve portée à \$119.10, intérêt 5 pour cent; le colon aura à payer le dixième la troisième année, soit \$19.91 comme premier paiement; le deuxième terme il aura \$11.91 plus \$5.43, intérêt de \$107.19, soit \$18.34; le troisième, \$11.91 plus \$5.71, intérêt de \$95.28, soit \$17.62; le quatrième, \$11.91 plus \$5.00, intérêt de \$83.37, soit \$16.91; le cinquième, \$11.91 plus \$4.28, intérêt de \$71.46, soit \$16.19; le sixième, \$11.91 plus \$3.57, intérêt de \$59.55, soit \$15.48; le septième, \$11.91 plus \$2.85, intérêt de \$47.64, soit \$14.76; le huitième, \$11.91 plus \$2.14, intérêt de \$35.75, soit \$14.05; le neuvième, \$11.91 plus \$1.40, intérêt de \$23.82, soit \$13.21; le dixième, \$11.91 plus \$0.71, intérêt de \$11.91, soit \$12.62. Ces quelques chiffres, messieurs, vous démontrent la facilité avec laquelle les colons peuvent rencontrer d'aussi faibles paiements, et par ce moyen le Gouvernement serait certain de voir les colons s'établir en masse sur les terres inoccupées et sans de fortes dépenses de sa part, surtout lorsque son argent avancé ne pourrait éprouver aucune perte.

— Nous sommes heureux d'apprendre de nouveau que plusieurs jeunes gens de nos anciennes paroisses se sont dirigés vers le lac St. Jean, pour y prendre des lots de terre grâce aux renseignements qui ont été donnés de temps à autre par la presse canadienne, au sujet de cette fertile vallée, les nouveaux colons peuvent choisir les terrains les plus propres au défrichement. Voici, à ce sujet, ce que nous lisons dans le *Courrier du Canada*:

«Depuis qu'on a tant écrit sur les immenses avantages qu'offre à la colonisation la vallée du Lac St. Jean, nous sommes heureux de constater que l'élan est enfin donné, grâce à notre entreprenant compatriote M. Beaudet.

«On remarquait avec plaisir, ces jours derniers, le départ de quinze jeunes colons, tous vêtus en étoffe du pays et munis d'outils et de provisions pour six mois.

«Mais où allez-vous? leur disait-on: vous allez dans les chantiers, sans doute! Oh non: mieux que cela, nous allons prendre des terres au Lac St. Jean, nous allons sur nos lots.

«Nous dirons donc à nos jeunes compatriotes, à la recherche d'un avenir, et avant de diriger leurs pas vers la frontière américaine, de tourner leurs regards vers le Lac St. Jean, et, en suivant les traces de leurs devanciers, un avenir certain et prospère les y attend.

— Nous ne pouvons mieux renseigner nos lecteurs sur les désappointements et les désagréments qu'éprouvent nombre de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, qu'en citant, de temps à autre, des extraits du *Travailleur*, publié à Worcester, Mass., et rédigé par un canadien français ayant profondément à cœur les intérêts de ses compatriotes. Voici ce que